

Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Île de France se propose de **retrocéder ou d'échanger** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : YVELINES (78)

Commune : FONTENAY-LE-FLEURY - 2 ha 42 a 42 ca

Parcelles cadastrées :

- L'avenue de Villepreux : I-31-32 – L'épine d'amour : XA-1

ET

Commune : RENNEMOULIN - 25 ha 01 a 01 ca

Parcelles cadastrées :

- De l'étang : AB-69[66] (avec bâtiments d'habitation et d'exploitation)

- La remise des veaux : ZB-54-55-56-57-64[42]-66[44]-68[43] - Le château : AB-65[44] - Le haut benard : ZA-4-5-6-48

Ce bien figure en zone Agricole (A) du Plan Local d'Urbanisme.

La superficie totale de l'ensemble du foncier est de 27ha 43a 43ca.

Vente indissociable.

Location sur la totalité de la surface au travers d'un bail rural.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 22/03/2021.** Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER de l'Île-de-France – 19 rue d'Anjou 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.